

Le Bar sur Loup

Bulletin Municipal
2017 - 2018



Sommaire

- 4. Projets
- 10. P.A.D.D. - P.L.U.
- 12. Habitat
- 16. Cadre de vie
- 18. Travaux
- 22. Festivités - Culturel
- 28. Associations
- 30. Jeunesse
- 40. Finances
- 42. État Civil



Projets

Cadre de vie



04

15



32

Jeunesse

“ édito

En France comme dans le reste du monde, l'année écoulée fut sans conteste celle des changements. Qu'ils soient politiques, économiques ou sociaux, ils nous ont rappelé qu'il fallait nous adapter, être réactifs et attentifs à notre sécurité.

La solidarité et l'attention portée aux plus faibles doivent rester des valeurs indispensables à l'épanouissement de tous et à nos valeurs de la République.



Voici près d'un an que j'ai laissé mes fonctions d'Adjoint aux Finances pour prendre celles de Maire. Je remercie une nouvelle fois l'ensemble du conseil municipal pour cette confiance qu'il m'a accordée.

Et pendant toute cette année j'ai eu à cœur de servir notre village, de vous écouter et de garder la préservation de l'intérêt général comme moteur de mon action, en accordant une attention toute particulière à notre jeunesse et nos aînés.

Beaucoup de projets ont pris un nouveau départ.

L'élaboration de notre P.L.U. redémarre à un rythme enthousiaste, visant à préserver le cœur de notre village et y permettre la création de logements. Il devrait être opérationnel en 2019.

Malgré les aléas techniques, la création de notre crèche a repris et va permettre d'accueillir une trentaine d'enfants d'ici la fin de l'année dans l'ancienne gare que certains d'entre vous ont connu comme l'École des Garçons, assurant ainsi la pérennité de ce bâtiment.

L'ancien Hospice et la Chapelle des Sœurs ne sont pas en reste, puisqu'après des années de sommeil ils vont devenir un lieu central de la vie de notre commune qui accueillera une trentaine de nos associations.

La place du Pin d'Aval va être enfin réhabilitée après de longues négociations avec les Bâtiments de France.

J'ai poursuivi, en collaboration avec la C.A.S.A., le projet de développement de la zone de la Sarrée, destinée à devenir un centre économique d'importance pour le village et ses environs. J'ai veillé avec vous au devenir de notre belle Papeterie, qui va redevenir la propriété des Barois après avoir été celle de la Communauté d'Agglomération, nous laissant ainsi le choix de son avenir.

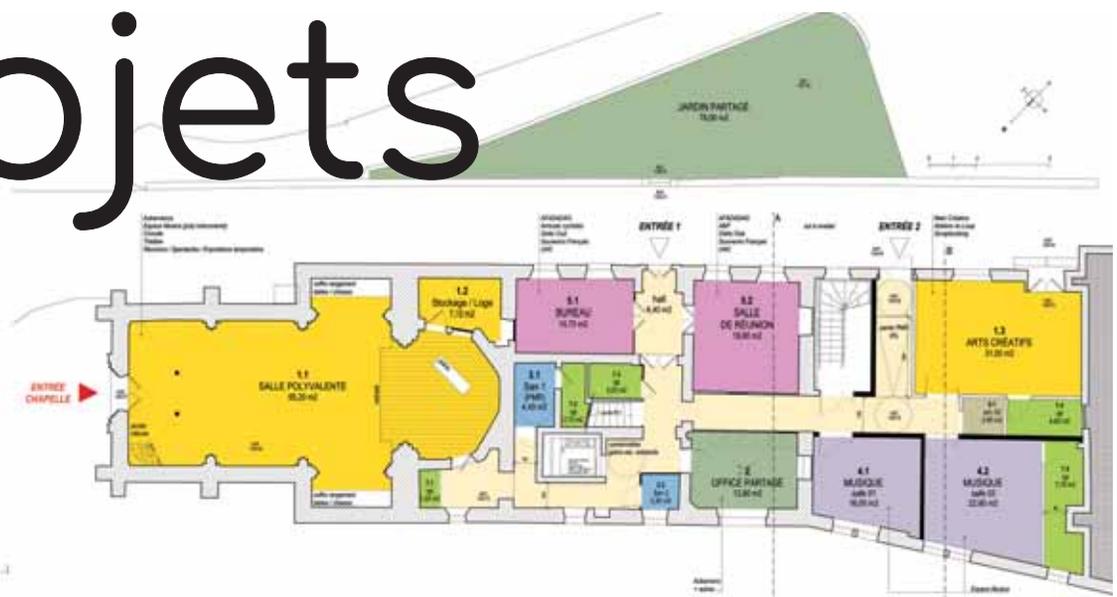
En 2018, nous continuerons avec l'équipe municipale de conduire ces projets vers leur aboutissement sans laisser de côté les «petites choses» du quotidien qui font que la vie s'améliore de jour en jour. Nous le ferons en préservant l'identité du Bar sur Loup, en appuyant les initiatives associatives si vitales à notre passion de vivre ensemble et en mettant l'accent sur tout ce qui pourra rapprocher nos jeunes et nos anciens.

Nous y parviendrons, avec vous chers baroises et barois, avec l'ensemble des élus et avec les équipes administratives, techniques et jeunesse que je remercie chaleureusement pour leur implication au quotidien.

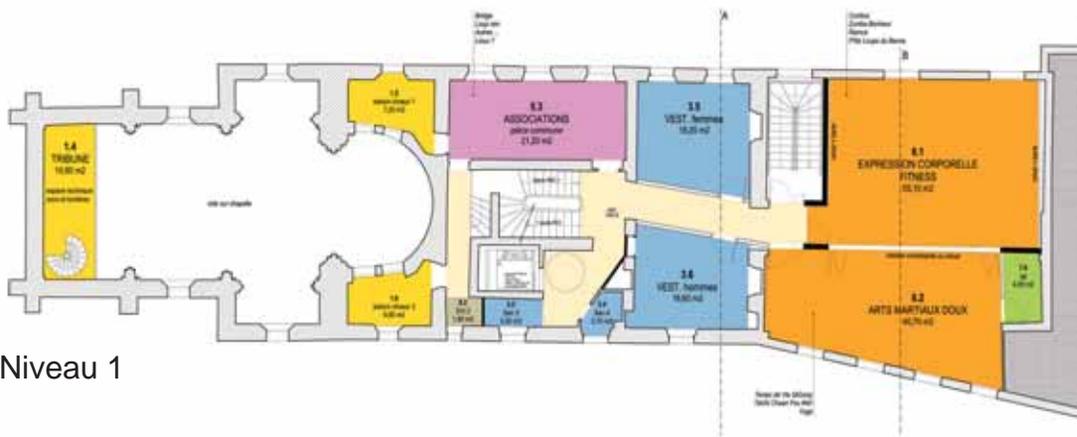
Comptez sur moi pour rester à votre écoute et partager les nombreux moments communs qui nous sont promis cette année. Encore tous mes vœux de bonheur pour 2018.

Avec tout mon dévouement
Willy Galvaire, Maire du Bar sur Loup

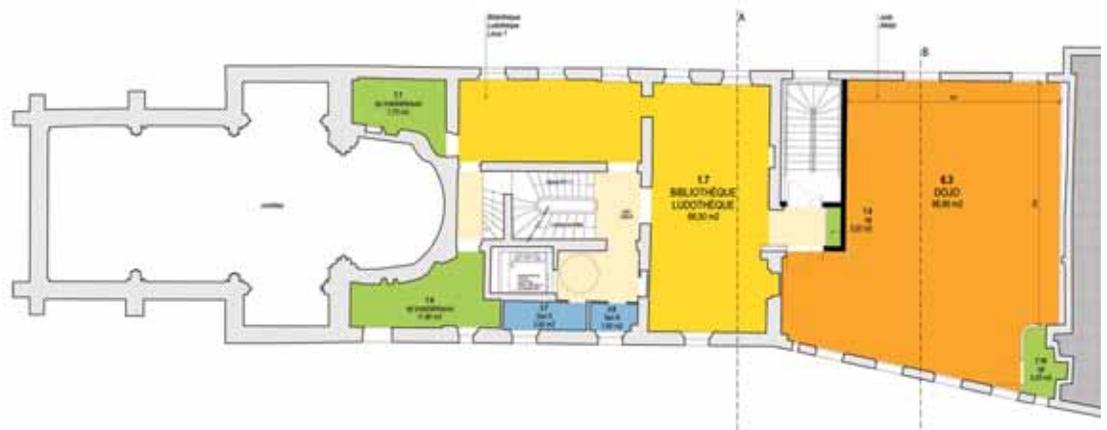
Projets



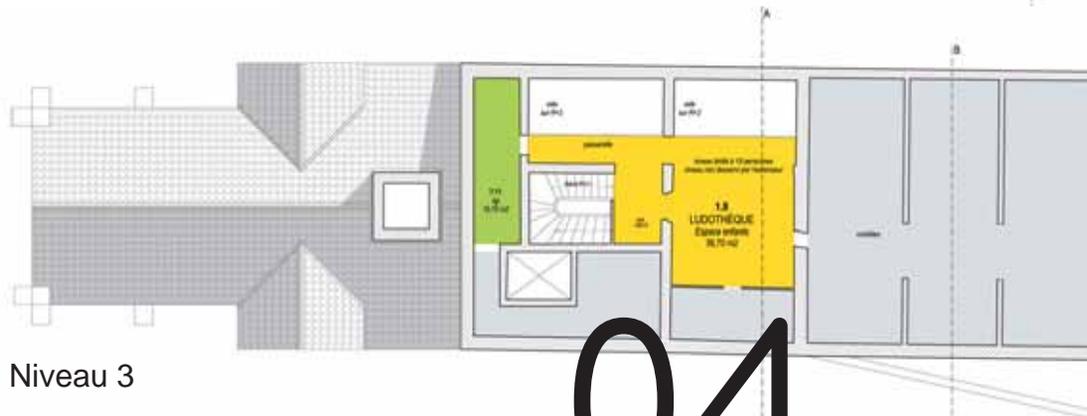
Rez de chaussée



Niveau 1



Niveau 2



Niveau 3

04

le pin d'aval

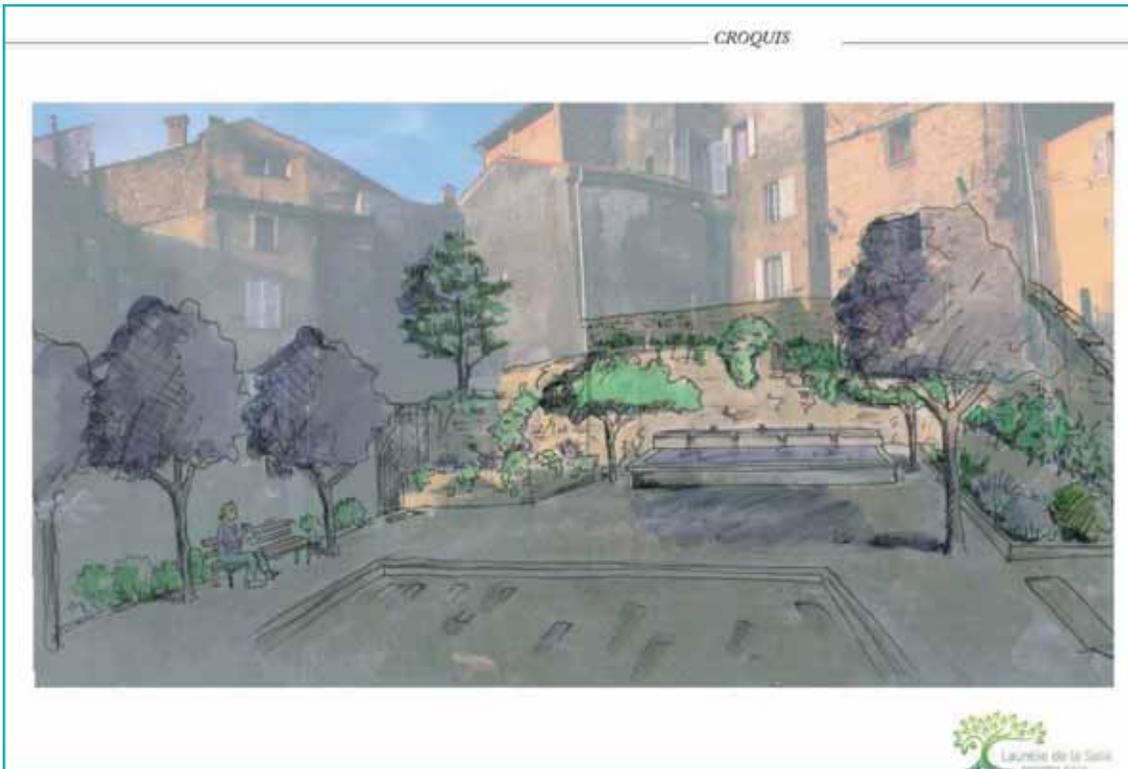
Le Pin d'Aval... Depuis de nombreuses années les municipalités successives ont tenté de donner une nouvelle apparence à cet espace sinistré au coeur du village.

L'effondrement d'un immeuble en 2010 n'a fait que retarder les projets.

Depuis 2015, la présentation d'un dossier de rénovation a permis aux riverains d'émettre leur avis quand au devenir du site.

Quelques études géotechniques plus tard, la municipalité a donc décidé de faire appel, en 2017, à une paysagiste afin de réaliser une étude complète de réhabilitation.





Les exigences des Architectes des Bâtiments de France étaient de recréer une enceinte murée et de «casser» la perspective de la façade en béton projeté.

Le projet inclut donc la création d'un mur en pierre de 1,50m, la réalisation d'un faux enrochement et la plantation d'un Pin d'Alep dans l'angle de la facade bétonnée.

La paysagiste Laurélie de la Salle a également intégré dans son étude l'installation de matériaux mis à disposition gracieusement par James Basson conseiller municipal. Ces matériaux, provenant d'une exposition dont il a été le lauréat à Chelsea, permettront de créer une fontaine rectangulaire aux allures de lavoir.



Laurélie de la Salle

La commune travaille en étroite collaboration avec les Architectes des Bâtiments de France sur ce projet pour régler encore certains détails de l'étude présentée.

Suite au dépôt de la déclaration de travaux en début d'année, un démarrage du chantier reste possible au 2^{ème} semestre 2018...



la crèche



En octobre 2015, suite à l'effondrement du mur qui soutenait les propriétés riveraines de la future crèche, le projet est arrêté. D'expertises judiciaires en référé, puis de condamnation en appel en procédure au fond, un retard considérable a été accumulé.

Une réflexion a ainsi été menée en 2017 par les élus et c'est le site de l'ancienne gare, avenue des Écoles, qui leur est apparu le plus approprié à accueillir cette structure.

Après plusieurs mois de travail, une équipe de maîtrise d'œuvre a donc été retenue pour la transformation de l'ancienne gare (centre

Célestin Freinet) en crèche municipale.

Il s'agit de :

- l'Agence Griesmar Architectes A-GA, architecte mandataire, à Nice
 - l'Atelier Gabrielli Architecture, architecte co-traitant, à Nice
 - Cinfora, bureau d'étude tout corps d'état à Nice
 - Make Ingenierie, B.E. Structure, à Paris
- Après une phase diagnostic qui a dressé l'état des lieux du bâtiment sur le plan architectural, structurel, énergétique, un projet concret se dégage enfin.



Une course contre la montre...



Le Service Départemental de la Protection Maternelle et Infantile a pu faire ses premières remarques sur la version esquisse qui lui a été soumise. Les remarques ont toutes été prises en compte dans la version avant-projet sommaire.

La phase avant-projet détaillée est en cours. Elle consiste à faire des choix dans les prestations pour optimiser le budget tout en maintenant une qualité architecturale et un confort

de fonctionnement pour les utilisateurs.

Les estimations vont donc être étudiées de près, au regard des choix techniques proposés. Les commissions accessibilité et sécurité vont être consultées de façon anticipée afin de ne pas partir sur de mauvais choix.

Le permis sera déposé en tout début d'année 2018 et une ouverture est espérée en janvier 2019.



P.A.D.D.

Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Préserver le patrimoine naturel, paysager et bâti de la commune, conforter le développement économique du territoire et recentrer le développement urbain autour du village, tels sont les 3 grands axes essentiels développés dans le P.A.D.D.

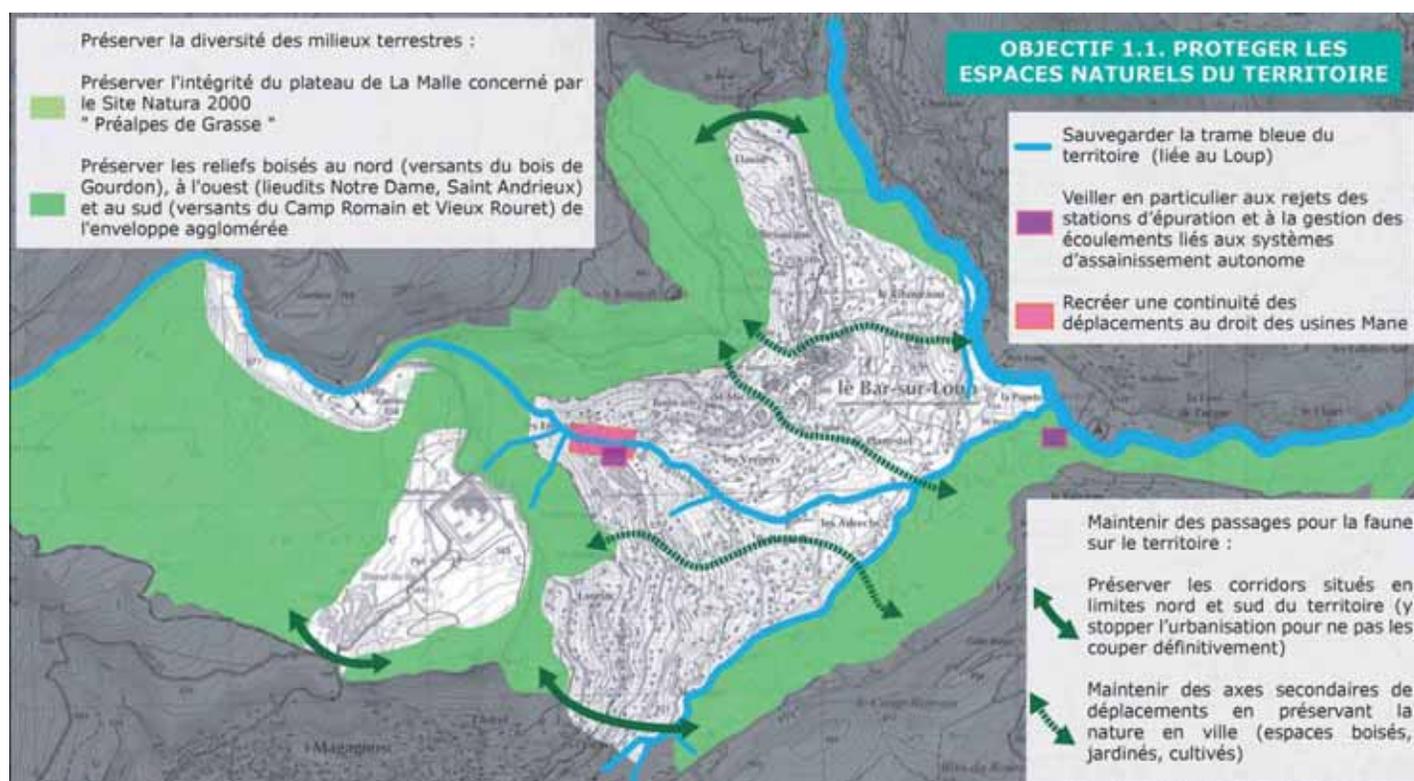
Selon les orientations définies par l'équipe municipale, il a été soumis à l'avis des Personnes Publiques Associées (services de l'État, Architectes des Bâtiments de France, Chambre d'Agriculture, C.A.S.A., etc.).

Puis, c'est une réunion publique, fin septembre, qui a permis la présentation du dossier aux habitants. Elle a été l'occasion

d'expliquer la complexité de la législation et des directives de l'État, très strictes en ce qui concerne la densification et la consommation des espaces naturels et agricoles.

Le P.A.D.D. a été débattu le 19 décembre dernier au conseil municipal, étape obligatoire de la procédure d'élaboration d'un P.L.U. Le calendrier 2018 va être dense avec de nombreux rendez-vous qui vont déboucher sur une réunion publique en mai.

Suite à l'enquête publique qui devrait se tenir au dernier trimestre de l'année, nous pouvons espérer une approbation de notre P.L.U. début 2019.



L'intégralité du P.A.D.D. est en ligne sur le site internet www.lebarsurloup.fr

Extrait du dossier Poulain Urbanisme Conseil

P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

L'objectif essentiel d'un P.L.U. est de définir les règles d'urbanisme qui seront appliquées sur l'ensemble du territoire communal lors de l'instruction des futurs permis de construire, au regard des dispositifs législatifs en vigueur (Loi Grenelle II, loi A.L.U.R., Plan de Prévention des Risques,...).

Sans P.L.U, ce sont les contraintes du R.N.U. (Règlement National d'Urbanisme) qui s'imposent à nous : extensions, annexes et piscines pour les bâtiments existants laissés à la libre interprétation du Préfet, plus de Droit de Préemption Urbain pour la commune, contraintes paysagères sur les permis, inexistantes hors Z.P.P.A.U. (aujourd'hui Site Patrimonial Remarquable), retard en matière de logements d'actifs et sociaux, projets économiques inaboutis, etc.

Bien plus qu'un simple document d'urbanisme instaurant un règlement, le P.L.U. est

l'expression d'une vision d'ensemble sur la façon dont la commune voudrait évoluer dans la décennie à venir.

Réfléchir à un développement raisonné tout en menant une réelle politique de logements, telles sont les deux contraintes principales auxquelles nous sommes confrontés.

De plus, avec une croissance démographique estimée à 1,0 %, Le Bar sur Loup atteindra les 3500 habitants d'ici l'horizon 2028. La création de logements pour jeunes actifs est donc une priorité afin de conserver le dynamisme de la commune tout en respectant le cadre de vie local.

Un Plan Local d'Urbanisme approuvé n'est pas un document figé dans le temps, des révisions sont toujours possible mais il y a urgence pour la commune de définir, enfin, un P.L.U. cohérent et porteur d'avenir.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée de ce dossier.



Plus une commune tarde à faire son P.L.U., plus les contraintes s'additionnent d'années en années et se renforcent. Il faut acter un P.L.U., même à minima, au plus vite pour le faire évoluer par la suite.

Habitat



avant

après

L'année 2017 aura été importante en matière de rénovation du centre ancien.

En effet, la municipalité, investie en matière de réhabilitation et de mise en sécurité de ses habitants, a instruit plusieurs dossiers de péril. Ils ont conduit à la prise d'arrêtés afin de pourvoir à la conservation des immeubles. Du constat de dégradation de l'immeuble à la réalisation des travaux, le service habitat a accompagné les différentes copropriétés

concernées et leur a fourni un soutien juridique à la mise en œuvre des procédures.

C'est ainsi que les travaux de réfection de la façade de la copropriété située à l'angle de la rue Estrabarry et rue des Abris, débutés en 2016, ont été finalisés cette année, entraînant la levée de péril.

Diverses subventions ont été octroyées aux copropriétaires pour réaliser ces travaux.



avant

Suite à une déclaration de péril au mois de juin, les travaux de réfection de la façade de la copropriété « Le Baou » ont été réalisés pendant l'été.

Les copropriétaires ont bénéficié de diverses subventions pour constituer la copropriété et réaliser les travaux.



après

Les travaux de réfection de l'immeuble voisin, également sous arrêté de péril, commenceront début d'année 2018.

Le soutien de la municipalité aux propriétaires confrontés à des situations de péril permet de réhabiliter, dans les meilleures conditions, notre cœur de village.

Vous êtes confrontés à des dégradations importantes dans votre immeuble ?
Contactez le service habitat de la mairie, qui pourra effectuer une visite et vous orientera sur les démarches à engager.

13

Histoires d'Eau



Photo prise lors de la création d'Hydropolis où l'on peut noter la présence, pour la commune du Bar sur Loup, de M. Willy Galvaire, le Maire et vice-président d'Hydropolis et de M. Pascal Bernhard, adjoint aux Travaux et pour celle de Valbonne, de M. Christian Éttoré, le Maire et de M. Richard Saturnin, adjoint aux Finances et président d'Hydropolis.

La S.P.L. Hydroplis a été créée le 5 septembre 2017.

Elle a pour but de mettre en place une nouvelle méthode d'exploitation du réseau d'eau communal. Deux communes en sont les actionnaires : Valbonne avec une prise d'effet au 1^{er} janvier 2018 et Le Bar sur Loup au 1^{er} janvier 2019. Pour notre commune la délégation de service public (D.S.P.), confiée à Suez, arrivera à son terme le 31 décembre 2018. Nous devons donc d'ors et déjà travailler dès aujourd'hui, afin d'être prêts à ce changement en fin d'année.

Nous vous tiendrons régulièrement au courant tout au long de l'année de l'avancée de ce transfert

Que signifie la gestion publique de l'eau ?

Cela veut dire que la gestion de l'eau est assurée par la municipalité pour plus de transparence et une diminution de prix pour l'utilisateur, tout en prenant soin du patrimoine.

Qui fixe le prix de l'eau ?

La municipalité par délibération du conseil municipal

Que comprend le prix de l'eau ?

Le prix de l'eau comprend la production, le traitement, la distribution ainsi que la collecte, le transport et le traitement des eaux usées. S'ajoutent aussi les taxes et redevances (Agence de l'Eau).

aux



Syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon

Le Bar-sur-Loup, Châteauneuf-Grasse, Gourdon, Grasse, Mouans-Sartoux, Opio,
Roquefort-les-Pins, Le Rouret et Valbonne

Le Syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon a été créé le 5 janvier 2017. Il regroupe 9 communes et son conseil d'administration se compose de : M. Jérôme Viaud, Président, M. Emanuel Delmotte, 1^{er} Vice-président, M. Willy Galvaire, 2^{ème} Vice-président, M. Gérald Lombardo, 3^{ème} Vice-président et M. Thierry Occelli, 4^{ème} Vice-président.

Ce syndicat a pour objet la gestion du service public industriel et commercial d'aduction de l'eau potable, acheminée par le canal du Foulon et ses dérivations.



Les missions du syndicat comprennent la production d'eau potable, le captage, le traitement, le transport et le stockage, acheminé par le canal du Foulon pour les besoins de la consommation humaine, de l'agriculture et de l'industrie.

2017

- un marché de service d'exploitation du système d'alimentation d'un montant de 79 489 € HT.
- un marché de travaux d'entretien et de réparation du canal de 110 458 € HT.
- des travaux de remplacement de canalisations sur une longueur de 273 mètres linéaires (tunnel 32-33) sont en cours. La fin des travaux est prévue en avril 2018. Le montant s'élèvera à 725 K€.



Travaux tunnel 32-33

2018

Une étude stratégique de renouvellement de canalisations est en cours sur les réseaux les plus endommagés. Une 1^{ère} approche fait état d'environ 7 kilomètres à restaurer pour un montant estimé à 25 millions d'euros. Un emprunt sera donc envisagé pour une durée de travaux de 5 à 8 ans, sans impacter la facturation de l'eau aux administrés.

15

Cadre de vie la Papeterie



Depuis les années 2002/2003, la C.A.S.A. est propriétaire du site de la Papeterie constitué d'un bâtiment et d'une annexe, désaffectés depuis 1961, pour une surface de 2 596 m² et une surface foncière de 5 hectares.

Elle a mené depuis cette date, en collaboration avec les municipalités successives, moult études de faisabilités économiques qui n'ont jamais pu aboutir.

En 2015, en lien avec la municipalité, la C.A.S.A a lancé un Appel à Manifestations d'Intérêt. En juillet 2017, cet A.M.I. n'a pas recueilli l'adhésion de la municipalité. Ce projet a donc été déclaré sans suite.

Aujourd'hui la C.A.S.A., en accord avec la commune, souhaite lui rétrocéder ce site. L'ensemble des dispositions juridiques et financières de cette rétrocession sont en cours d'étude.

Lorsque ce transfert sera réalisé, nous pourrions définir les orientations et axes d'un nouveau projet correspondant à l'attente des Baroises et Barois en concertation avec les communes voisines.



la Sarrée

Actuellement occupé par des installations industrielles, artisanales et de loisirs, le site de la Sarrée offre des perspectives de développement économique considérables pour l'avenir de notre territoire. Nous y estimons la création de 300 à 400 emplois.

Les objectifs poursuivis par le projet en 2018 sont les suivants :

- Restructurer et étendre la Zone d'Activités Économiques (Z.A.E.) existante ;
- Développer une offre en locaux d'activités :

ronnementales répondant aux demandes des services de l'Etat. Considérant les richesses à préserver et les impacts de l'opération, le projet a évolué. Nous proposerons à terme un aménagement d'intérêt général, équilibré dans sa conception et intégré à l'environnement.

Le site est composé de plusieurs terrains publics et de fonciers privés pour lesquels la C.A.S.A. et la commune ont entamé des discussions concernant de possibles cessions.



(Artisanat, P.M.E., P.M.I., logistique de proximité...)

- Consolider les sports et loisirs existants tout en l'ouvrant à d'autres activités ;
- Optimiser le stationnement et les usages du site ;
- Veiller à la bonne intégration paysagère des programmes et à la qualité environnementale, et notamment énergétique, des constructions et des espaces publics.

La commune, en lien avec la C.A.S.A. et avec les soutiens de plusieurs institutions (Département, Région, C.C.I., Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Parc Naturel régional), a conduit plusieurs études techniques et envi-

Des entreprises ont déjà manifesté leur intérêt pour les développements possibles dans la Z.A.E. requalifiée et étendue. Les premiers permis de construire pourraient être déposés dans le milieu de l'année 2019 (suivant approbation de notre P.L.U.)

2018 sera une année consacrée aux autorisations administratives et techniques et à la préparation d'un nouvel accès, entre La Sté Mul et Parfum plus, garantissant la desserte et la sécurité des personnes et des activités présentes et à venir.

Ces différents dossiers feront l'objet d'une concertation publique réglementaire ainsi qu'à enquête publique.

Travaux voirie



Le confortement du chemin de l'Escure (croisement Vergers) est terminé.

L'opération a consisté à construire un nouveau mur en lieu et place des anciennes restanques éboulées.

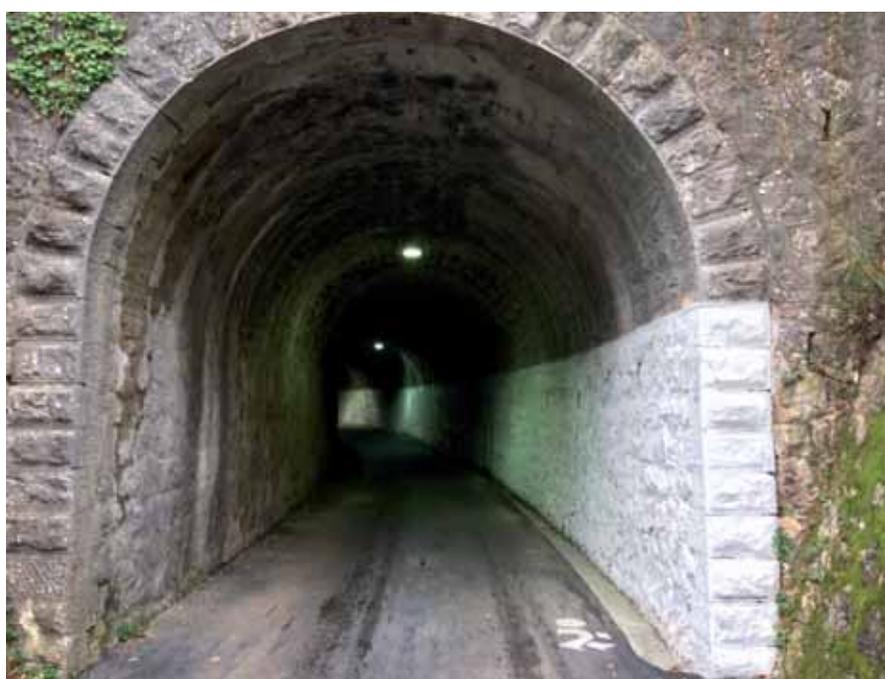
Ce nouveau mur est assis sur des micropieux et des tirants ont été mis en place pour le maintenir. Une glissière a été installée, le revêtement routier refait et le chemin pédestre existant a été maintenu.

Cette opération a représenté un investissement d'environ 170.000€ TTC.

Chemin de Châteauneuf, c'est le tunnel qui a pris un coup de jeune...

En effet, afin d'améliorer la visibilité et la sécurité des piétons une peinture blanche a été appliquée sur une des parois et les luminaires ont été changés.

Un petit caniveau latéral a été construit sur un des côtés afin de récupérer l'eau qui s'écoule des parois détruisant, au fil du temps, la chaussée. Une partie du revêtement a été refait.



réseaux



Avenue Amiral de Grasse



Avenue des Écoles

Cette année a connu d'importants investissements concernant les réseaux d'assainissement (eaux pluviales et eaux usées) avec de nombreuses interventions de réparation et de renouvellement pour un montant de 173.000 € TTC environ : chemin des Vergers, avenue des Écoles et sur les Vergers, avenue Amiral de Grasse, chemin de St Andrieux, chemin du Bosquet.

plantations



Les arbres (cerisiers et poiriers) prévus le long du parking de la ferrage sont en place et sept autres ont été plantés dans la cour du groupe scolaire.

Par ailleurs, deux opérations importantes ont été réalisées dans le groupe scolaire :

- le remplacement de tous les points d'éclairages (soit environ 600 points) par du système à led.

Outre les économies évidentes sur la consommation d'énergie, le confort visuel est grandement accru avec un souci d'apporter des lux manquants (coût : 44.000€ TTC).

- le remplacement de l'étanchéité des toitures terrasses d'origine (1984) par un nouveau complexe dont l'isolant thermique a pu être amélioré (coût : 45.000 € TTC).

rénovation



L'entrée de la salle des fêtes a fait l'objet d'une petite rénovation et de mise en conformité accessibilité. Les portes d'entrée ont été remplacées et décalées et un local de stockage a été créé. Quant aux sanitaires et aux vestiaires, ils ont été complètement rénovés. Cet espace sera partagé entre Les Aubarnencs, le Judo Club, le Tai-Chi, l'Aïkido et le

Yoga Club, ainsi que les Festins Barois. Les pompiers continuent également leurs entraînements sportifs dans ces lieux. A ces activités, va se rajouter la Prévention Active Seniors, mise en place par la municipalité deux fois par semaine. Renseignements au 06 85 42 32 34.

Entretien des bâtiments, mise en sécurité, élagage, fleurissement, clôtures, réseaux, signalisation, chaussées, etc :
ce sont les agents des services techniques qui réalisent la majorité des travaux communaux.

de Fêtes...



Fête de l'Oranger



Fête de l'Oranger



Fête de l'Oranger



Décathlon Sport



Saint Jean



Saint Jean



Saint Jean



Pique Nique des Anciens C.C.A.S.



Journée de la Marine



Journée de la Marine



Chorale de Noël



Noel des Enfants

Fête de l'Oranger, Fête du Sport, Festivités de la Saint Jean, Pique-Nique des Anciens du C.C.A.S., Journée de la Marine ou Noël au village, les festivités traditionnelles sont véritablement des moments incontournables de la vie de la commune.

Elles sont des rendez-vous dédiés aux traditions locales, aux rencontres, au sport, à tous ces moments qui nous rassemblent, nous donnant ce sentiment fort d'appartenir à une communauté villageoise.

Rendez-vous est donné à tous en 2018 pour continuer à vivre ces temps de fêtes !



Journée Irlandaise - Février



Théâtre L'ArtiShow - Juillet



Papet Rock - Juillet



Estivales Orchestre Cannes PACA - Juillet



Théâtre La Spirale - Juillet



Ava Corsica - Août



Papet Rock - Août



Papet Rock - Août

24

...en Soirées

Il y en a eu pour tous les goûts !



Armelle Gallagher, adjointe à la culture, a voulu un programme éclectique pour la saison 2017 et elle a réussi son challenge.

Journée irlandaise, musique corse, pièces de théâtre, Papet Rock, Estivales du Conseil Départemental, concerts aux Caves, l'agenda des soirées baroises a demandé beaucoup de travail tant du point de vue administratif que de la part des services techniques toujours présents et jusque tard dans la nuit. Mais les applaudissements du public sont la plus belle des récompenses pour les organisateurs et pour les artistes. Merci à tous !



Les Caves

un écrin pour les expo



Le Groupe Scolaire - Avril



Terre en Caves - Mai



Terre en Caves - Mai



Pour le Sourire de Nadia - Juin

ositions

De l'avis de tous les exposants, ce lieu est magique ! En effet, il faut avoir une seule fois, franchi les portes des Caves lors d'une exposition pour se rendre compte qu'elles sont un véritable écrin pour les oeuvres qui s'y trouvent exposées.

Onze expositions y ont trouvé leur place en 2017, avec en point d'orgue celle de Terre en Caves au mois de mai.

A l'initiative de Pascale Ladevèze, conseillère municipale et céramiste d'art, cet espace accueille, tous les ans pendant 15 jours, des artistes céramistes reconnus. Ils donnent vie à la matière dévoilant des talents multiples.

Rendez-vous est pris au printemps pour l'édition 2018.



Marie-Cécile Dor - Juillet



L'Atelier de La Gaude - Août



Le Québec à l'honneur par Théa - Septembre



Les Artistes du Canton du Bar - Septembre

enfants du Groupe Scolaire
de Théa - Terre en Caves
pour le Sourire de Nadia
or - Odette Germi
e Québec à l'honneur par Théa
du Bar - L'Atelier du Loup

Assos d'ici

mission bénévoles

Envie d'être utile, quête d'authenticité, transmettre un savoir-faire ou défendre une cause, les origines de l'engagement associatif peuvent être bien différentes. Le bénévolat ne sert pas à se mettre en avant, ni à se donner bonne conscience. Il est porteur de bon sens, d'écoute, d'empathie et d'une sacrée dose de bonne volonté...

Ce sont ces valeurs que partagent la cinquantaine d'associations baroises, chacune à sa manière et en fonction de ses possibilités.

Un service municipal leur est dédié que ce soit pour la partie administrative ou pour la mise en place de leurs manifestations. En 2017, une quarantaine d'événements associatifs ont eu lieu. Difficile de dire qu'il ne se passe jamais rien au Bar sur Loup !

Plusieurs salles communales sont réservées à la pratique de leurs activités et le projet de l'ancien hospice (*voir page 4*) permettra de créer un véritable pôle associatif au coeur du village.

les nouveaux venus

Aux Rendez-vous du Loup

Initiée par des participants à la démarche Zéro Déchets, cette association a pour objectif principal d'animer le coeur du village en y créant un lieu de rencontres, évolutif et convivial.

Ses adhérents, motivés et dynamiques, barois ou lupipontins, organisent une livraison hebdomadaire de paniers bio de producteurs locaux, des livraisons de pommes mais aussi un troc thématique le 2^{ème} dimanche du mois ainsi que des ateliers de cuisine créatifs.

Mais ce qui a été le plus remarqué est le marché local et sans emballage, tous les 3^{ème} jeudis du mois à 17h30 sur le square Seytre. Cette animation attire de plus en plus de participants : acheteurs, producteurs et commerçants de la commune qui délocalisent leur activité à cette occasion.

Il est suivi à 19h30 par des conférences organisées par « Nature et Partage au Bar » dans la salle du conseil municipal.

De nouvelles actions verront le jour en 2018 alors n'hésitez pas à les rejoindre pour partager des idées, des compétences ou du temps.

Contact : auxrendezvousduloup@gmail.com ou suivez le programme tous les mois dans Lou Cougou.

Association Artistique du Canton du Bar

Née en juillet dernier, l'Association Artistique du Canton du Bar regroupe des artistes de tous horizons. Après une 1^{ère} manifestation encourageante en décembre 2017, l'association organisera cette année 4 nouveaux marchés d'Artistes : en mars, juin, septembre et décembre. Au programme : artisanat d'art, peintures, portraits sur le vif, sculptures et photographies.

Si vous êtes artiste ou artisan d'art contactez Paul Lebrun au 06 27 88 19 94 ou par mail : p.lebrun.association@gmail.com



Les Festins Barois



Auditions Espace Musica - Juin



Kermesse de l'A.B.P. - Juin



Fête de la Musique des Festins Barois - Juin



Journée Nature et Partage - Juillet



Conférence Nature et Partage - Novembre



Marché des Artistes du Canton du Bar - Décembre



Marché des Rendez-vous du Loup

29

Vie scolaire

Avec 295 élèves le groupe scolaire Amiral de Grasse se porte bien ! Grâce aux efforts des parents, des enseignants et de la commune, l'inspection académique a autorisé l'ouverture d'une 8^{ème} classe élémentaire à la rentrée 2018 afin d'équilibrer les sections.

Le bilan reste positif pour les enseignants, les parents et les enfants sur l'application de la réforme des rythmes scolaires malgré toutefois un bémol sur la fatigue ressentie par les enfants en fin de semaine.

Le taux de fréquentation des Nouvelles Activités Périscolaires est d'environ 90 % et la commune a du faire appel à de nouveaux intervenants extérieurs.

Trois comités de pilotage sont organisés chaque année avec les différents acteurs, enseignants, municipalité, animateurs, intervenants et parents. Cette concertation per-

met de vérifier les bienfaits de ces activités auprès des enfants. Vous avez pu admirer leurs réalisations lors de l'exposition qui s'est tenue en mairie du 13 au 22 décembre dernier.

La commune travaille également étroitement avec l'A.B.P. (l'Association Baroise de Parents d'élèves) qui défend les intérêts de tous les enfants et participe au financement des projets pédagogiques des écoles grâce à des actions régulières.

La municipalité tient à remercier tous les bénévoles de cette association pour leur investissement sans faille dans l'animation de la commune lors de l'après-midi Halloween, la chorale de Noël, le carnaval, le stand repas de la Fête de l'Oranger et bien sur la kermesse qui, tous les ans, clos l'année scolaire en beauté sur le site de la Papeterie.



Courant Janvier/Février, un comité de pilotage exceptionnel permettra de définir, suite au retour de sondage des parents, les décisions à prendre pour la future rentrée 2018/2019, en matière d'organisation de temps scolaire.

À table !

la commission «Menus»

La commission menus réunit, quatre fois l'an, des représentants de la mairie, des parents d'élèves, des enseignants et du personnel de restauration et de gestion.

C'est l'occasion de faire le point sur les menus, d'apporter des suggestions, de demander des modifications et d'améliorer le déroulement des repas. C'est le moment de faire ressurgir des questions telles que : quels plats les enfants ont particulièrement aimé ou boudé et pourquoi ? Comment mieux organiser le temps du repas ?

Avec environ 260 repas servis quotidiennement, une des préoccupations essentielles de la commission est de veiller à la qualité gustative et nutritionnelle des menus. La traçabilité des mets, la consommation de produits locaux et le maintien d'un budget à l'équilibre font également partie de leurs objectifs premiers.



opération «Pti' Dej»



Après avoir constaté que près d'un enfant sur deux venait à l'école le ventre vide, une classe de CE2 du groupe scolaire a récemment participé à la matinée «Le petit-déjeuner à l'École».

Après un sondage dans sa classe Mme Mallet, sensibilisée au problème par notre prestataire Elior, a pu constater qu'un nombre important d'enfants ne mangaient pas ou trop peu le matin.

Cela expliquait les crampes d'estomac pendant le cours de sport, les coups de fatigue dans la matinée, les gargouillements et autres maux... Une leçon de sciences a donc été l'occasion de proposer aux enfants un petit déjeuner en classe.

L'expérience devrait être renouvelée durant l'année tant cela leur a été bénéfique.

Jeunesse

Le service municipal Enfance-Jeunesse incluant la cantine et les dérogations scolaires, et le service Vie Associative sont dirigés par Kévin Cox. Vous pouvez le joindre en mairie au 04 92 60 35 70.

Stéphanie Tardieu est responsable de l'accueil de loisirs Les Filous ainsi que du périscolaire (N.A.P.S. et garderie).

Cette structure propose aux enfants de 3 à 11 ans un accueil et des activités variées le

mercredi et pendant les vacances scolaires. Alexandre Chiron est quant à lui responsable de l'Espace Jeunes, BsL Ados 11-15 ans et seconde Stéphanie sur la partie périscolaire. Cet accueil propose des activités originales, séjours et chantiers jeunes durant les vacances scolaires.

Toutes ces activités sont en lien avec le projet éducatif et pédagogique que les directeurs tiennent à votre disposition.



De gauche à droite : Vincent, Stéphanie, Jennyfer, Jimmy, Amira, Céline, Sofien, Amna et Mathilde.

Une
sacrée
équipe !

les Filous

En 2017, l'accueil de loisirs Les Filous, c'est :
- 45 enfants le mercredi
- 50 enfants pendant les petites vacances
- 75 enfants pendant les vacances d'été

Un accueil de loisirs de qualité reconnu par les enfants et les parents et qui ne cesse de grandir. Et les idées ne manquent pas aux animateurs pour divertir les enfants en fonc-

tion des thèmes choisis, différents à chaque vacance. La municipalité met les moyens nécessaires à leur réalisation.

Les petits Filous ont ainsi eu l'opportunité de passer une nuit en camp. Le plaisir du camping avec les copains, la nuit sous la tente, les jeux et la veillée organisée avec soin par les animateurs, tous sont revenus heureux

avec des souvenirs plein la tête. Les sorties pédagogiques ont été aussi très enrichissantes. Quant aux journées passées au centre, différents thèmes ont été abordés dont celui de l'environnement. Cela a permis aux équipes de mettre en place des projets d'activités centrés sur le recyclage, le tri sélectif, la biodiversité...

Par ailleurs, toujours dans cet esprit «nature», ils ont participé à la journée «Nature et Partage» du 1^{er} juillet lors d'un jeu de piste conçu à leur attention sur le thème du tri sélectif. Enfin, des rencontres inter-générationnelles ont eu lieu à la maison de retraite Les Orangers : loto lors de la Semaine Bleue et spectacle offert aux résidents



le BsL Ados

Le bilan 2017 confirme une belle évolution de la structure avec 110 inscriptions soit une vingtaine de jeunes à la journée. Connaître d'autres horizons est une demande forte de la part des ados. L'été dernier, 18 d'entre eux ont découvert la Grèce et son histoire, tandis que les séjours aux sports d'hiver ont fait le plein. Les camps, les sorties bowling, karting, Laser Game, Paint-Ball, Aquasplash, les jeux de sociétés, soirées

crêpes, grillades et disco... ont émaillé leur année. Quelques actions chantiers jeunes sont également réalisées avec leur participation à la rénovation des volets de bâtiments communaux, des bancs de pique-nique ou la construction d'un kart en bois pour la course de Caisses à Savons de Cipières.

Centre de Seco

Fonctionnement

A ce jour, l'effectif de la caserne est de 45 Sapeurs-Pompiers Volontaires.

Ils se relaient toute l'année afin d'assurer les secours partout où vous avez besoin d'eux.

Souvent, c'est la vie de famille, les loisirs ou l'activité professionnelle qui sont sacrifiés afin de pouvoir répondre présent pour porter secours.

Les Sapeurs-Pompiers du Bar sur Loup ne sont pas systématiquement rémunérés lorsqu'ils se trouvent de garde à la caserne. Leur rémunération s'élève à 8 €/ heure, passée en intervention et les repas en caserne pris lors des gardes sont à la charge des

agents. Une partie de la garde et de l'astreinte peut se passer à leur domicile dans l'attente du déclenchement de leur bip.

La nuit, les agents dorment en caserne afin de pouvoir partir immédiatement en intervention mais, là encore, ils ne sont pas rémunérés.

L'argent récolté lors de la tournée annuelle des calendriers permet d'améliorer l'ordinaire, de mettre un peu de confort dans la caserne, d'organiser l'arbre de Noël des enfants et de disposer d'un fond de solidarité en cas d'accident en service d'un agent.

3 interventions par jour
5 Communes défendues en premier appel
11 véhicules d'intervention
50 Sapeurs-Pompiers
1004 interventions réalisées en 2017

Motivations

Qu'est-ce qui motive donc nos pompiers volontaires ?

Ce sont tout simplement l'esprit d'équipe, l'ambiance, la passion, la possibilité, de se surpasser, de faire des choses « hors du commun » lors des différentes interventions. Voilà pourquoi nos « bouffeurs de fumées », nos secouristes « tous terrains » sont tou-

jours présents. La caserne est leur 2^{ème} maison. Ils y passent souvent après leur travail même s'ils ne sont pas de garde pour voir leurs camarades, passer un moment avec eux, discuter des interventions du jour, boire un café, discuter, bref comme une grande famille.

Notre devise : Courage et Dévouement !

Cours

Précisions

Les sapeurs-pompiers interviennent sur les feux, quels qu'ils soient, les accidents de la circulation, le secours à personne sur la voie publique, les anomalies météorologiques, les pollutions,...

Les Sapeurs-Pompiers du Bar sur Loup disposent de deux ambulances pour une population d'environ 12.000 personnes à défendre. En cas de demande de secours pour une personne malade à domicile, il faudra composer le 15 (S.A.M.U.). C'est ce service qui traitera l'appel. En fonction de la gravité, la réponse pourra être de vous demander de vous rendre dans un centre de soins, à l'hôpital, d'envoyer une ambulance privée, un

médecin (S.O.S. Médecin) ou de diligenter sur place les sapeurs pompiers seuls ou accompagné d'un médecin urgentiste de l'hôpital (S.M.U.R.).

Malgré tout, en dernier lieu et s'il n'y a pas d'autre solution, il est possible que les sapeurs pompiers soient tout de même envoyés. Dans ce cas, le délai entre votre appel au 15 et notre arrivée à votre domicile ne nous est pas imputable.

Nous ne sommes que des prestataires de services et nous intervenons au titre d'une carence (c'est-à-dire par défaut, sur une intervention que nous n'aurions pas dû effectuer à l'origine).



Le Groupe de Sauvetage Animalier des Alpes Maritimes

Basé à la caserne du Bar sur Loup, il intervient sur l'ensemble du département des Alpes-Maritimes et sur d'autres départements le cas échéant.

En 2017, un peu plus d'une centaine d'interventions concernant les sauvetages d'animaux ont été réalisées. Il y en a eu sur des dauphins, reptiles, animaux de la faune sauvage locale (cerfs, sangliers,...), chevaux, cochons, chiens, chats, oiseaux domestiques ou sauvages,... Ce sont souvent des interventions longues et difficiles.

35

Capitaine Stéphane Augier
Chef de Centre.

Police Municipale

Le service de Police Municipale a été totalement réorganisé avec l'arrivée en mars de son Responsable de Service le Brigadier Chef Principal Éric Éspié .

Assisté de l' A.S.V.P. Édouard Giméno, présent depuis le mois de février, le service a pu mener à bien les missions confiées par la municipalité pour 2017.

Avec un élargissement de leur plage horaire, ils ont pu veiller à la sécurité journalière de la population et nouer un lien direct avec les administrés.

Des patrouilles et des prises de contacts avec les riverains ont été effectuées et des solutions ont été trouvées aux différents problèmes rencontrés (stationnement, bruit de voisinage, différents....)

Dans le cadre du bien être pour tous, la Police Municipale a fait appel au civisme de ses administrés et au respect des règles de stationnement imposées sur la commune.

Malgré une période de prévention de 2 mois, le service s'est vu contraint de verbaliser les inconditionnels réfractaires aux règles, engendrant une augmentation de 30% des P.V. Aujourd'hui la commune a retrouvé un stationnement ordonné.

Outre ses missions de proximité avec la population, la police municipale a été présente sur toutes les manifestations de l'année écoulée et a également adressé des rappels à la loi à certains administrés en matière de réglementation sur les dépôts sauvages et le brûlage.



L'année 2018 verra un renforcement de leur mission urbanisme.

En collaboration avec le service urbanisme de la mairie, la surveillance de l'application des règles sera accentuée.

Les Services

le D.G.S. à votre écoute

Un changement à la tête de l'exécutif municipal est toujours un challenge à relever pour les équipes, qu'elles soient administratives, techniques, aux écoles ou au service jeunesse.

Le rôle premier de ces équipes est d'appliquer les choix politiques pris par le Maire et les élus, tout en les informant sur les moyens techniques et juridiques à notre disposition.

Le second, et pas des moindres, est d'être au service de la population, dans le respect de nos attributions, de la loi et de l'intérêt général.

Les agents du Bar Sur Loup ont toujours eu à cœur de cultiver l'esprit de disponibilité, de proximité et de rapidité d'action.

Nous poursuivrons cette mission en 2018, en accompagnant le Maire et les élus dans l'accomplissement des nombreux projets entrepris au service du village et de ses habitants.

Alors que les aides de l'État se réduisent significativement d'année en année, j'ai accompagné Monsieur Galvaire comme adjoint aux finances puis comme Maire, dans l'optimisation des moyens et la réduction de nos dépenses de fonctionnement. Ces efforts nous ont permis l'économie de plusieurs dizaines de milliers d'euros en 3 ans, sans nuire à la qualité du service apporté, et en maîtrisant les dépenses de personnel.

Je remercie tous les agents qui ont permis la réalisation de ces bons résultats, et je suis certain qu'ils seront, cette année encore, totalement mobilisés pour accomplir leur mission de service public auprès des élus et des habitants.

*Alexandre Massy,
Directeur Général des Services*

Services Mairie	Téléphone	Portable	Courriel
Accueil	04 92 60 35 70		accueil@lebarsurloup.fr
Secrétariat du Maire	04 92 60 35 74		karine.vermot@lebarsurloup.fr
État Civil - Élections	04 92 60 35 73		etciel@lebarsurloup.fr
Urbanisme	04 92 60 35 81		urbanisme@lebarsurloup.fr
Habitat - Cimetière	04 92 60 31 97		alice.gatineau@lebarsurloup.fr
CCAS	04 92 60 35 72		ccas@lebarsurloup.fr
Enfance - Jeunesse - Vie Associative	04 92 60 31 92	07 88 18 92 38	service.enfance@lebarsurloup.fr service.assos@lebarsurloup.fr
Garderie scolaire		06 79 35 16 26	garderie@lebarsurloup.fr
BsL Ados	04 92 60 35 88	06 10 95 13 67	achiron@lebarsurloup.fr
Communication - Tourisme	04 93 42 72 21	06 79 35 24 37	anne.blanchet@lebarsurloup.fr
Bibliothèque - Ludothèque	04 92 60 35 88		biblio@lebarsurloup.fr
Services Techniques	04 92 60 35 75		services.techniques@lebarsurloup.fr
Police Municipale	04 92 60 35 76	06 80 36 24 78	police.municipale@lebarsurloup.fr
A.S.V.P.	04 92 60 35 76	06 11 30 30 49	asvp@lebarsurloup.fr

Au village nouveaux arrivants



En arrivant dans une nouvelle commune, il est parfois difficile d'établir des contacts. C'est pourquoi les élus proposent tous les ans aux nouveaux barois de se retrouver le temps d'une matinée conviviale. En novembre dernier, une quinzaine de personnes ont répondu présentes à l'invitation. Après une visite historique dans le centre ancien, animée par Michel Ribero, ils sont allés à la rencontre des élus et chacun a pu recevoir un petit cadeau de bienvenue. Si vous venez d'arriver sur la commune, n'hésitez pas, faites-vous connaître auprès de l'accueil de la mairie.



biblio

Votre bibliothèque a déménagé ! C'est à présent sur l'avenue Amiral de Grasse, en face de la salle des fêtes, que vous pouvez aller à la rencontre de Jennifer et Martine. Début février, les ateliers littéraires reprendront le mercredi après-midi. Ouverture le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, le jeudi (nouveau) de 15h00 à 17h30 et le samedi de 9h30 à 12h00. Contact : biblio@lebarsurloup.fr

hommage



Nous ne pouvons refermer ce bulletin sans adresser un hommage à M. Hilaire Franco qui nous a quitté en 2017. Son sourire et sa gentillesse ont accompagné la vie du village pendant de si longues années.

38

Natif du Bar sur Loup, il y a passé toute sa vie et s'est toujours investi dans la vie de la collectivité en tant que sapeur-pompier volontaire et conseiller municipal. Au revoir et merci M. Franco...

devoir de Mémoire

De nombreuses commémorations patriotiques émaillent le calendrier communal. L'an 2017 a vu la participation d'une classe du groupe scolaire lors de la commémoration de l'Appel du 18 Juin : un temps de recueillement auquel les enfants ont participé avec beaucoup d'implication, accompagnés par M. Joëlle Colin, directrice du Groupe Scolaire et M. Olivier Gaillot, professeur des écoles.



Ces moments républicains sont encadrés par M. Philippe Gamba, président de l'U.N.C, M. Philippe Bories, président du Souvenir Français, M. Jean-Claude Tauvel, conseiller municipal et M. Antoine Cau, adjoint aux Commémorations avec la participation des Porte-Drapeaux, de la Gendarmerie et des Sapeurs Pompiers du Bar sur Loup.



le billet de l'Opposition

Que fait l'opposition ? Oui, que fait l'opposition, phrase que l'on entend parfois fuser du public à l'issue d'un conseil municipal !

L'opposition, oui, un groupe de 5 personnes, un peu à l'affût, fouillant, fouinant un peu partout, vigilant sur la sécurité, les inégalités par rapport aux subventions délivrées aux associations, l'obtention des permis de construire, les autorisations de travaux...

Mais depuis quelques mois la situation est différente. L'élection de Monsieur Galvaire en tant que Maire a, pour nous, changé toute la situation.

Les invitations qu'il nous adresse aux réunions préparatoires du conseil municipal et à d'autres réunions informatives ou décisionnelles, sont la preuve de ses capacités d'écoute, d'ouverture et de calme, qualités indispensables à une fonction de maire. Bref, une façon de nous intégrer en respectant notre rôle de groupe d'opposition.

Monsieur Galvaire a repris l'ensemble des dossiers découvrant beaucoup de surprises...

Mais certains d'entre nous constatent également son intérêt pour le patrimoine de ce

magnifique village encore protégé, telle la Papeterie, lieu magique à préserver.

Nous avons aussi pu remarquer sa sensibilité face au triptyque de Bréa, œuvre majeure de l'Église du Bar et sa volonté de faire revivre la Chapelle des Sœurs et l'ancien Hospice.

Alors oui, que fait l'opposition aujourd'hui dans un village de 3000 habitants... Elle continue son rôle de « veilleur » mais dans un esprit de concertation, d'équilibre et de solidarité afin que chacun de nous puisse vivre le mieux possible.

Etre dans l'opposition ne veut pas dire critique systématique et nous nous devons de contribuer à faire grandir la commune, dans l'intérêt général. Nous avons l'espoir de tout cela, tout en restant vigilants et à l'affût car nous n'oublions pas tous ceux d'entre vous nous ont fait confiance lors des élections de 2014.

Nous vous souhaitons une très belle année 2018.

Réussir demain avec vous : Pascale Ladevèze, Serge Leclerc, Monique Revel-Gnilka, Philippe Sébastien et Jean-Claude Tauvel.

39

Finances investissement



Recettes

Recettes Section d'Investissement	Budget Primitif 2016	Compte Administratif 2016	Budget 2017
Produits des cessions			528 000 €
Immos en cours			
Dotations fonds divers réserves (hors 1068)	150 000 €	211 106 €	150 000 €
Dépôt et cautionnement reçus		2 453 €	
Subventions d'investissement	808 700 €	360 392 €	689 000 €
Produits de cession	296 000 €	0 €	
Affectation au compte 1068	129 916 €	129 916 €	507 878 €
Total des recettes réelles d'investissement	1 384 616 €	703 868 €	1 874 878 €
Opérations pour compte de tiers			
Opérations patrimoniales			
Virement de la section de fonctionnement	1 088 000 €	0 €	1 100 000 €
Opérations d'ordre entre section	18 087 €	328 963 €	
Total des recettes d'ordre d'investissement	1 106 087 €	328 963 €	1 100 000 €
Solde d'exécution d'investissement reporté	862 834 €	862 834 €	238 186 €
TOTAL	3 353 537 €	1 895 665 €	3 213 064 €

Dépenses

Dépenses Section d'Investissement	Budget Primitif 2016	Compte Administratif 2016	Budget 2017
Opérations d'ordre entre section			
Remboursement d'emprunts	146 500 €	145 167 €	143 300 €
Immobilisations incorporelles	17 480 €	8 505 €	41 528 €
Immobilisations corporelles	3 189 557 €	1 503 106 €	3 028 236 €
Immobilisations en cours			
Total des dépenses réelles d'investissement	3 353 537 €	1 656 778 €	3 213 064 €
Opérations d'ordre entre sections		700 €	
Opérations patrimoniales			0 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement	0 €	700 €	0 €
TOTAL	3 353 537 €	1 657 478 €	3 213 064 €

Réalisation dépenses réelles de fonctionnement	2015 CA	2016 CA	Différence
Charges à caractère général	1 217 725 €	1 056 098 €	- 161 627 €
Charges de personnel	1 871 227 €	1 917 465 €	46 238 €
Atténuation de produits (FPIC)	38 446 €	60 729 €	22 283 €
Autres charges de gestion courante	276 710 €	298 634 €	21 924 €
Charges financières	88 577 €	82 264 €	- 6 312 €
Charges exceptionnelles	5 787 €	100 €	- 5 687 €
			- 83 202 €

Malgré une hausse des dépenses de personnel de 46 K€ de 2015 à 2016, les dépenses à caractère générales ont baissé de 161 K€, soit une diminution au total des dépenses réelles de fonctionnement de 83 K€ pour l'année 2016.

Depuis 2014, les dépenses réelles totales ont baissé de 127 K€, malgré une hausse des dépenses de personnel sur la même période de 91 K€.

40

fonctionnement

Recettes

Recettes Section de Fonctionnement	Budget Primitif 2016	Compte Administratif 2016	Budget 2017
Atténuation de charges	72 000 €	65 747 €	32 000 €
Produits des services	161 500 €	231 837 €	160 500 €
Impôts et taxes	2 755 740 €	2 932 910 €	2 756 142 €
Dotations et participations	290 406 €	397 016 €	269 108 €
Autres produits de gestion courante	280 000 €	290 376 €	281 900 €
Produits financiers	1 400 €	1 368 €	1 300 €
Produits exceptionnels		353 729 €	
Opérations d'ordre entre section		700 €	
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	3 561 046 €	4 273 683 €	3 500 950 €
Excédent de fonctionnement reporté	1 863 025 €	1 863 025 €	1 884 576 €
TOTAL	5 424 071 €	6 136 708 €	5 385 526 €

Dépenses

Dépenses Section de Fonctionnement	Budget Primitif 2016	Compte Administratif 2016	Budget 2017
Charges à caractère général	1 612 784 €	1 056 098 €	1 535 219 €
Charges de personnel	2 145 000 €	1 917 465 €	2 128 000 €
Atténuation de produits (FPIC)	60 729 €	60 729 €	86 000 €
Autres charges de gestion courante	409 300 €	298 634 €	440 607 €
Charges financières	82 900 €	82 265 €	77 700 €
Charges exceptionnelles	7 271 €	100 €	18 000 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	4 317 984 €	3 415 292 €	4 285 526 €
Opérations d'ordre entre section	18 087 €	328 963 €	
Virement à la section d'investissement	1 088 000 €		1 100 000 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	1 106 087 €	328 963 €	1 100 000 €
TOTAL	5 424 071 €	3 744 254 €	5 385 526 €

Réalisation des Dépenses Réelles d'Investissement

2011	2012	2013	2014	2015	2016
1 672 940 €	1 425 541 €	1 159 185 €	642 497 €	1 165 223 €	1 656 778 €

Les comptes 2016 font apparaître une nette progression des dépenses d'investissement réalisées, restées un peu en suspens depuis 2012, démontrant une volonté d'aller de l'avant.

Le décalage du planning de certaines opérations contribue à expliquer le montant inférieur des dépenses d'investissement par rapport aux prévisions.

Les dépenses d'investissement ont concerné essentiellement : l'aménagement du stade en gazon synthétique, l'enfouissement des réseaux au chemin de L'Escure, le solde du parking de la gendarmerie, l'aménagement des gabions avenue Amiral de Grasse, l'achat du minibus, de deux véhicules électriques et autres travaux divers...

Évolution de la D.G.F. (Dotation Globale de Fonctionnement)

2012	2013	2014	2015	2016	2017
298 717 €	295 655 €	274 567 €	205 717 €	136 533 €	59 040 €

Évolution du F.P.I.C. (Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal)

2012	2013	2014	2015	2016	2017
4 562 €	14 273 €	26 838 €	38 466 €	60 729 €	86 451 €

La dotation globale de fonctionnement diminue d'année en année, soit une perte de 239 677 € en 2017.

Le Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal continue à augmenter passant de 4 562 € en 2012 à 86 451 € en 2017.

Depuis 2012, le cumul de la D.G.F. et du F.P.I.C., ont engendré une perte financière de 753 392 €. Une grande rigueur s'impose !

État Civil

naissances

ANCIMER EL GARES Sofia, Jasmine, Fatma	23/08/2016
PASSAVIN Louis, André, Hervé	02/10/2016
BLEY Axel	13/01/2017
BLANCHET ALLARIA Nans, Christophe, Roger	20/01/2017
MAOUA Younes	02/02/2017
FONTAINE Coline, Suzie, Marion	06/02/2017
DELORME Naïa, Madeleine	08/02/2017
AUBRÉE Swann, Roger, Jean-Robert	27/04/2017
BOVA Emmie, Vincenza, Adeline	04/05/2017
HARTMANN Thomas, Antoine, Gilberto	16/05/2017
SERANNE Éléonore, Camille	22/05/2017
MICHEL Enzo, Georges, Régis	17/06/2017
BRIGNOLLE Olivia, Marie, Dominique	07/07/2017
LEBOUVIER Yannick, Florian	24/07/2017
BOUHLEL Bayrem	03/08/2017
GOUROUAYA CADIX Mattéo, Olivier, Christophe, Victor	26/08/2017
ARGOUD Chloé, Marie	06/09/2017
ROUSSELOT Clarisse, Margot	09/10/2017
DEILLER Robin, Guy, René	19/10/2017
COUDEL MALNOURY Charlie,	28/10/2017
SEGUIN Ethan, Denis, Pierre	08/11/2017
TOSELLO RAIBAUD Romy, Louise	09/11/2017
MHARRAM HADJ ROMDHANE Kaïs, Naceur, Mehdi	15/11/2017
GININES ROVERO Jayden Dylan	07/12/2017

mariages

TOUZEAU Suzanne, Dominique et MONTAGNAT Johan	04/02/2017
FRAIRE Luigi et SINICROPI Alain, Antonino, Santi	01/04/2017
BLANCA PORCEL Maria Del Pilar et WHITE Donald, Edward	08/04/2017
BERTRAND Laurence, Valérie et CAZAUX Stéven, Claude, Nicolas	12/04/2017
HUYGHE Laurence, Françoise, Evelyne et CASTELBOU Pierre, Damien, Philippe	15/04/2017
PODMOSTKO Diana, Marija et LEVITT Robert, Scott	21/04/2017
SABOURET Françoise, Marie, Arlette et DELOINCE Henri, Yves	09/05/2017
BOUDY Carol-Anne et BARBAROUX Adriaan, Pierre, Casanova	27/05/2017
POULARD Laurine, Sophie et LE SONN Loïc, Jonathan, Mathieu	27/05/2017
JOSSERAND Angélique, Nicole, Marcelle et TRUCHI Fabrice, Jean, Franck	17/06/2017
FROY Wendy, Vivienne et SZCZYTKOWSKI Kevin, Andrew	24/06/2017
VALTEAU Audrey et AMAVET Yannick, Pascal, Marc	24/06/2017
VERPY Manon, Simone, Patricia et VERCILLO Florian, Vincent, Daniel	12/08/2017
KISELEVA Maria et DELMAESTRO Hervé, Gilbert	02/09/2017
ARVISET Jacqueline, Michèle et ESPANOL Didier, René, Laurent	16/09/2017
DRÁVAI Katalin et KOVACS Charles, Albert	21/10/2017

42



tran

déc

ALLEGRE Pierrette, M
 SEMERIA Elsa, Yolande
 MORA Pierre
 ARDOISE Colette, Clé
 MILLET Hubert, Pasca
 DOUX Catherine, Mar
 LEDOUX Michèle, Ma
 FRANCO Hilaire, Fran
 CHIONNE Dante, Geo
 DELBECCHI Albert, E
 FAIVRE Colette, Marie
 SAVORNIN Josette, G
 ACCRISTO Pierrine, S
 MIGALE Domenico
 RITZ Lucienne, Rose
 SOULAT Ida épouse E
 MAUL Albert, Theodor

décès

FOUGEROUX Jeanne, Solange épouse LEGER	10/01/2017
ROL Jeanne, Léandre, Germaine épouse DUFFAND	24/01/2017
VICARI Gilberte, Cyprienne, Henriette épouse GETTEN	20/01/2017
RIQUELME Claude, Alphonse	14/02/2017
DOMINICI Antoinette, Brigitte, Rose épouse VITALE	18/02/2017
RADULOVICH Jules, Nicolas	28/02/2017
BEN Marie épouse SCHMIDT	30/03/2017
HOURDEAU Jeanne-Marie épouse FRANCOIS	01/04/2017
BETTI Louise, Jeanne épouse SQUARTA	05/04/2017
KELLER Germaine, Louise épouse TAILHANDIER	17/05/2017
SCUR Ernest, Aurèle	19/05/2017
AUBRÉE Roger, Émile	03/06/2017
LENOIR Jeanne, Georgette épouse LUCE	04/07/2017
CHAUVIN Simone, Paule, Blanche épouse MORANDIN	20/08/2017
GORACCI Julien, Joseph, Tobie	23/08/2017
FAVIER Huguette épouse BUELLET	01/09/2017
BOURNIZIEN Christiane, Henriette, Georgette épouse REVERSAT	01/09/2017
SAURIN Jacqueline, Louise, Charlotte épouse PORENTRU	04/10/2017
GIRAUD Marie, Joséphine, Antoinette épouse QUEVREUX	14/10/2017
GHENASSIA Henriette épouse GUILY	17/10/2017
GATTI Rina épouse GUIGNARD	01/11/2017
FUVEL Claire, Andrée épouse VOARINO	03/11/2017
BOTTERO Yvon, Benoit	12/11/2017

cimetière

La municipalité continue son travail de mise à jour des données du cimetière. Il s'agit d'un travail important et de longue haleine.

Si vous êtes propriétaire d'une concession datant d'avant 1980 et/ou possédez un droit sur une concession suite à une succession, nous vous demandons de bien vouloir vous rapprocher du service cimetière de la Mairie dans le cadre du recensement et de la mise à jour des référents.

Nous avons engagé en 2017 un travail important de reprise administrative de concessions. Ce travail se poursuivra en 2018.

Les terrains concédés dans le cimetière peuvent faire l'objet de renouvellement de la part des concessionnaires et leurs ayants-droits, pendant les deux années suivant la date d'expiration de la période de concession. A défaut de renouvellement dans ce délai, l'emplacement est repris par la commune.

Si vous souhaitez obtenir des informations concernant l'expiration de votre concession et pour connaître les modalités de renouvellement, n'hésitez pas à prendre contact avec le service cimetière de la commune au 04 92 60 31 97.

43

inscription cès

ette, Maria, Valentine épouse MAGNAN	02/01/2017
Yolande, Marie épouse CASCIANI	04/01/2017
	10/01/2017
te, Clémence, Lucie épouse DINAUT	19/01/2017
Pascal, Philippe	24/02/2017
e, Marie-Josèphe, Marcelle épouse ARMANT	01/03/2017
le, Marguerite, Berthe épouse BORIES	01/03/2017
e, François, Vincent	03/03/2017
e, Georges, René	25/03/2017
oert, Edouard	31/03/2017
, Marie épouse SALICE	29/06/2017
ette, Gaby	25/07/2017
rre, Séraphine, Jeanne épouse TOMASINI	23/08/2017
nico	22/09/2017
Rose épouse BOTTERO	15/09/2017
ouse BLIN	23/05/2017
heodor	27/11/2017



Directeur de la Publication : Willy Galvaire
 Crédits photos : Mairie - page de couverture : Drone06
 Imprimerie : Nis Photoffset
 Rédaction et Infographie : Service Communication
 Tirage à 1600 exemplaires
 Publication gratuite